

Compte Rendu Comité Exécutif n° 496
Mardi 24 février 2026
En distanciel

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président), Maryse VISEUR (Secrétaire général), Patrick LEFOULON (Trésorier), Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Anne-Lise BARDET, Marie LANFRANCHI, Clémence LAROCHE, Agnès LEGROUX, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Mathurin MADORE (Représentant des athlètes) et Julien ISSOULIE (DTN).

Membres Invités : Agnès BERTHET (DTN adjointe), Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration) et Alexandra VIGOUREUX (DAG).

Membres Excusés : Germinal PEIRO (Vice-président), Pauline FRESLON (représentante des athlètes).

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 18h15

INFORMATIONS GENERALES	
1. Agenda – Comptes-rendus – Comex à venir	<p>Le Président présente le calendrier de réunions des prochaines instances :</p> <p>Commission Sportive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 27 février 2026 – 20h00 à 21h30 <p>Prochains COMEX :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 04 mars 2026 – 18h30 à 20h00 - Mercredi 25 mars 2026 – 18h30 à 20h00 - Vendredi 10 avril 2026 – 18h30 à 20h00 <p>Comex spécifiques à déterminer</p> <p>Conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 13 mars 2026 – 20h00 à 22h00 <p>Conseil des territoires Ultramarins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 10 avril 2026 – 15h00 à 18h00 <p>Conseil des territoires et du développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samedi 11 avril 2026 – 16h30 à 20h00 <p>Assemblées générales ordinaire et élective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samedi 11 avril 2026 – 10h30 à 16h00



<p>2. Dossiers d'adhésion :</p> <p>a. Affiliation – AE CK-SUP</p>	<p>« AE CK-SUP » est une association loi 1901 créée le 20 octobre 2025. La structure est située à Elancourt dans le département des Yvelines (78). Le président est Monsieur Jaleddine ACHOUR, licenciée à la FFCK et président du club EFFORT ET JOIE de Cachan en 2025.</p> <p>L'association a pour objet de promouvoir les sports de pagaie et leurs pratiques variées, de former et accompagner ses adhérents en sécurité et autonomie, de gérer le matériel, de favoriser l'inclusion, la santé et la protection de l'environnement, et d'organiser des activités, événements et animations.</p> <p>Le club AE CK-SUP a pour ambition de créer à Elancourt un espace convivial dédié aux sports de pagaie, favorisant le partage, la progression et la pratique familiale dans un cadre sécurisé et respectueux de l'environnement.</p> <p>Orientée vers le loisir et l'inclusion, l'association proposera une offre accessible à tous et complémentaire des structures existantes, avec une attention particulière au développement de la pratique féminine.</p> <p>Motivation de la demande :</p> <p>« Licencié et encadrant fidèle à la FFCK depuis 30 ans, le président a à cœur de transmettre sa passion pour le canoë-kayak et le stand-up paddle à travers la création du club AE CK-SUP – Les Aigles d'Élancourt.</p> <p>Après plusieurs années d'implication au sein de clubs franciliens et de formations fédérales, il souhaite aujourd'hui faire vivre un projet local fondé sur la convivialité, la sécurité et la progression pour tous.</p> <p>Son ambition est de créer un espace où jeunes, familles et débutants pourront découvrir la pagaie dans un cadre encadré, structuré et fidèle aux valeurs fédérales. »</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable du CRCK.</p> <p>L'association AE CK-SUP – Les Aigles d'Élancourt a pour objet la pratique, l'enseignement et la promotion du canoë-kayak, du stand up paddle et, plus largement, des sports de pagaie. Son siège social est établi à Elancourt (Yvelines). Le projet est porté par son président, Jaleddine Achour, licencié à la FFCK depuis plus de trente ans, avec pour ambition de proposer une activité venant compléter l'offre existante sur le territoire. Les statuts de l'association ont été validés par la FFCK. Au regard des éléments présentés dans le dossier, le BEx du Comité émet un avis favorable</p> <p>Avis du service : Avis favorable. Les statuts de l'association répondent pleinement aux exigences légales et préconisations fédérales de la FFCK.</p> <p>Le Comité exécutif valide l'affiliation de l'Association Elancourtoise CK-SUP.</p>
<p>b. Affiliation – Lit & Mixe Va'a</p>	<p>« Lit & Mixe Va'a » est une association loi 1901 créée le 19 janvier 2026. Elle se situe à Lit et Mixe dans les Landes (40).</p> <p>L'association Lit et Mixe Sauvetage Côtier, implantée dans les Landes, développe depuis plusieurs années des actions d'initiation, de sensibilisation et d'entraînement au sauvetage côtier. Elle œuvre notamment à l'apprentissage des techniques de nage et de sauvetage en</p>



	<p>milieu océanique, à la prévention des risques liés à l'océan et à l'éducation à la sécurité en mer, auprès d'un public jeune et adulte.</p> <p>Souhaitant élargir son champ d'action à la pratique des disciplines de pagaie et s'inscrire dans le cadre fédéral de la FFCK, la structure a engagé une démarche d'affiliation.</p> <p>Il a été décidé de créer une nouvelle entité juridique, dénommée Lit et Mixe Va'a, avec des statuts adaptés et conformes aux obligations réglementaires de la fédération.</p> <p>Cette nouvelle association a vocation à développer la pratique du Va'a et des disciplines associées dans un territoire déjà sensibilisé aux activités nautiques et à la sécurité en milieu marin, en cohérence avec la dynamique locale portée par Lit et Mixe Sauvetage Côtier.</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable du CRCK.</p> <p>Le lien proposé officiellement au sein de la structure entre les pratiques de sauvetage côtier et l'océan racing et le Va'a formalisent des échanges informels qui se pratiquent dans nombres de structures des côtes basques et landaises.</p> <p>Ce rapprochement est à notre sens une opportunité notamment pour améliorer nos pratiques de secourisme.</p> <p>Avis du service :</p> <p>Statuts validés sous réserve de l'intégration de la mention d'affiliation à la FFCK et des dispositions relatives à la perte de qualité de membre (Code du sport) avant le 31 mai 2026 minuit. Demande d'affiliation recevable sous cette réserve.</p> <p>Le Comité exécutif l'affiliation de l'association Lit & Mixe Va'a sous réserve des modifications statutaires soulevées par le service.</p>
<p>c. Affiliation – Yacht club de Saint-Lunaire</p>	<p>« Le Yacht Club de Saint-Lunaire » est une association loi 1901 fondée en 1948 et située à Saint-Lunaire sur la Côte d'Émeraude, au bord de la Manche.</p> <p>Le club est labellisé École Française de Voile, École de Sport, Club Compétition et Club Sport Loisir, et propose une activité nautique diversifiée ouverte à tous les âges et niveaux. Les activités incluent notamment l'école de voile, l'initiation et la pratique de supports variés tels que kayak, paddle, planche à voile, catamaran, dériveur, windsurf et wingfoil, avec des cours adaptés du loisir à la compétition, des locations d'embarcations et des stages tout au long de l'année.</p> <p>Le club organise également des stages spécifiques (ex. voile en anglais pour les jeunes) et des événements nautiques, contribuant à la promotion des sports nautiques dans la région tout en favorisant l'accès à la pratique pour un large public.</p> <p>Motivation de la demande :</p> <p>Le Yacht Club de Saint-Lunaire, qui exploite également le site de La Richardais sur les bords de Rance, souhaite relancer une dynamique autour de l'activité kayak. Cette relance s'articulerait notamment autour de la création d'une section surfski adulte, du développement d'un projet pirogue, de la mise en place d'une section polo loisir adulte, de la structuration d'une école de pagaie, ainsi que de l'ouverture d'une section AS en partenariat avec le collège du Bocage.</p>



Cette démarche vise à structurer et diversifier l'offre de pratique des sports de pagaie sur le territoire, en complément des activités nautiques déjà proposées par le club.

Avis du CRCK : Avis favorable du CRCK Bretagne.

“Le YC de Saint-Lunaire est une structure qui propose plusieurs activités nautiques et cette structure bénéficie de 2 sites : Saint-Lunaire et La Richardais.

Cette structure a été agréée par le passé et sa demande d'affiliation est reçue avec un avis très favorable du comité régional de Bretagne de Canoë-Kayak ainsi que du comité départemental d'Ille et Vilaine. Le projet de cette structure correspond à un projet ambitieux mais réalisable compte-tenu du potentiel de la structure, de la qualité des sites et des infrastructures : section surfski, projet pirogue, section polo régionale, école de pagaie, section sportive avec le collègue.

Nous avons contacté les potentiels membres actifs et sommes donc en soutien pour la relance de l'activité canoë-kayak avec également un potentiel pour développer des animations au niveau départemental ou régional.”

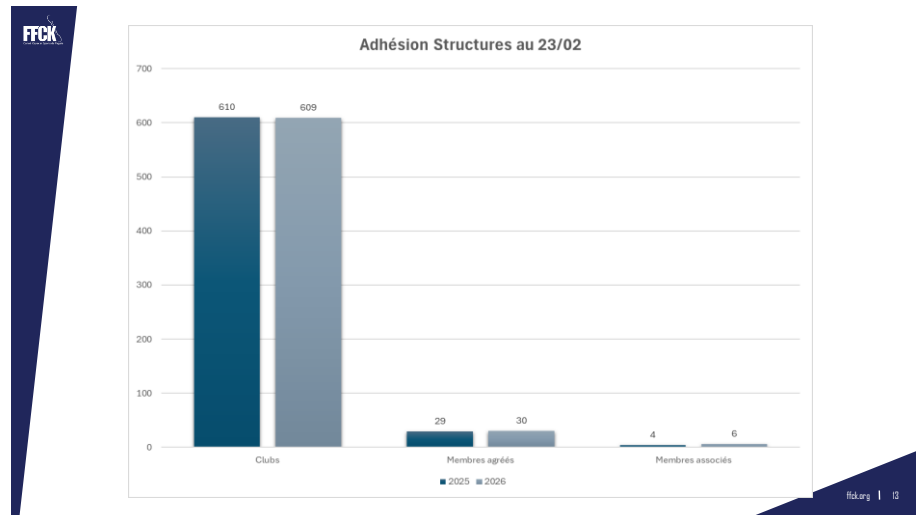
Avis du service :

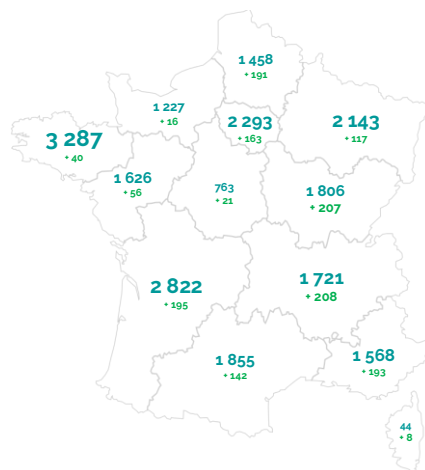
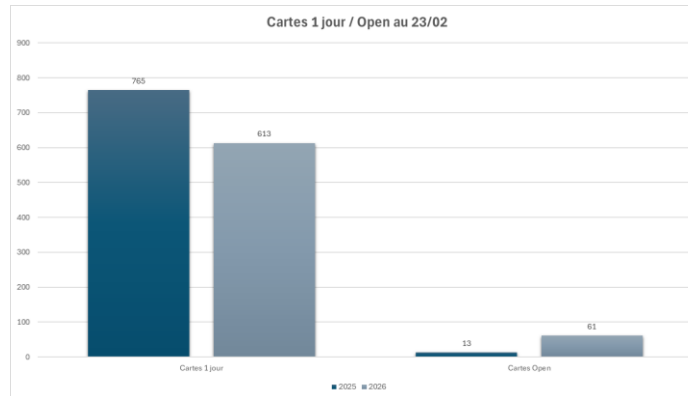
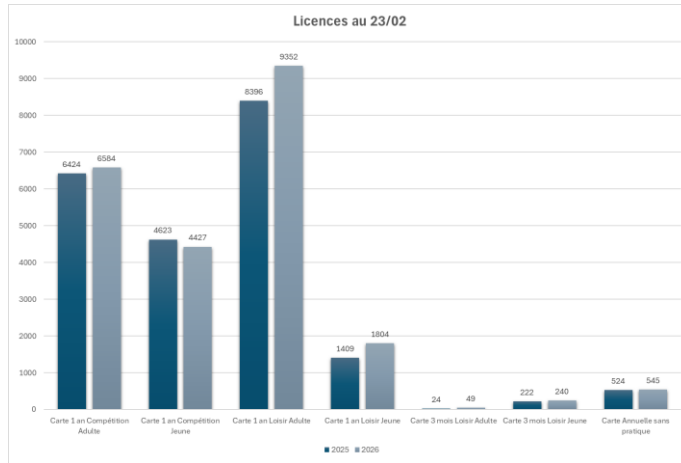
Statuts validés sous réserve de l'intégration de la mention d'affiliation à la FFCK et des dispositions relatives à la perte de qualité de membre (Code du sport) avant le 31 mai 2026 minuit. Demande d'affiliation recevable sous cette réserve.

Le Comité exécutif l'affiliation de l'association Yacht Club de Saint-Lunaire sous réserve des modification statutaires soulevées par le service.

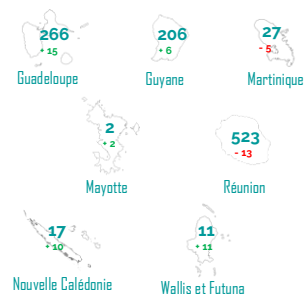
3. Statistiques Licences

La Secrétaire générale présente les statistique licences aux 23 février 2026 :





Point Licences au 23/02 2025 - 2026



TOTAL
23 001
+ 1 379



DECISIONS

1. Arrêt des Comptes 2025 pour présentation en AG

Le Trésorier présentes les comptes 2025 :

- **Bilan**

FFCK						
BILAN ACTIF						
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros						
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
· Frais d'établissement						
· Frais de recherche et développement						
· Donations temporaires d'usufruit						
· Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	606 401	519 862	86 539	0,80	103 443	0,78
· Fonds commercial						
· Autres immobilisations incorporelles	180 858	180 858				
· Immobilisations incorporelles en cours						
· Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
· Terrains	250 960		250 960	2,33	250 960	1,90
· Constructions	7 812 600	278 757	7 533 842	70,03	7 450 169	56,46
· Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 527 653	2 159 807	367 846	3,42	585 423	4,44
· Autres immobilisations corporelles	2 003 288	1 573 728	429 560	3,99	259 842	1,97
· Immobilisations corporelles en cours						
· Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
· Participations et Créances rattachées	65 000		65 000	0,60	65 000	0,49
· Autres titres immobilisés						
· Prêts	30 003		30 003	0,28	34 209	0,26
· Autres	2 360		2 360	0,02	260	0,00
TOTAL (I)	13 458 923	4 692 813	8 766 110	61,49	8 749 307	66,31
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
	165 454		165 454	1,54	206 208	1,56
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
· Créances clients, usagers et comptes rattachés	832 748	109 909	722 838	6,72	863 740	6,55
· Créances reçues par legs ou donations						
· Autres	178 287		178 287	1,66	2 214 494	16,78
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	803 625		803 625	7,47	1 087 724	8,24
Charges constatées d'avance	121 232		121 232	1,13	73 626	0,56
TOTAL (II)	2 101 347	109 909	1 991 437	18,51	4 445 693	33,69
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 560 269	4 802 723	10 757 547	100,00	13 194 999	100,00

FFCK

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2025		31/12/2024	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	2 131 309	19,81	2 345 267	17,77
Excédent ou déficit de l'exercice	707	0,01	-213 959	-1,61
Situation nette (sous total)	2 132 016	19,82	2 131 309	16,15
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	4 055 262	37,70	4 021 646	30,48
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	6 187 278	57,52	6 152 954	46,63
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	26 934	0,25	26 934	0,20
TOTAL (II)	26 934	0,25	26 934	0,20
PROVISIONS				
Provisions pour risques	37 000	0,34	37 000	0,28
Provisions pour charges	79 500	0,74	12 500	0,09
TOTAL (III)	116 500	1,08	49 500	0,38
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 979 824	27,70	3 609 847	27,36
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	601 677	5,89	906 985	6,87
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	257 238	2,39	1 561 535	11,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	197 623	1,84	448 195	3,40
Autres dettes	116 517	1,08	231 845	1,76
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	273 959	2,58	207 205	1,57
TOTAL (IV)	4 426 836	41,15	6 965 611	52,79
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	10 757 547	100,00	13 194 999	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Stéphane Griffon et Associés

- **Compte de résultat**

FFCK	COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue 12 mois)	%
--------------------	---	---	----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	262 735		440 780		-178 045	-40,38
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	3 203 804		3 824 683		-620 859	-16,23
- dont parrainages	53 330		31 650		21 680	68,50
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	4 099 281		4 707 681		-608 400	-12,91
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	10 148		14 715		-4 567	-31,03
- Mécénats	24 872		101 948		-77 076	-75,59
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	5 000		272 500		-267 500	-98,16
Utilisations des fonds dédiés			4 784		-4 784	-100,00
Autres produits	100 229		56 097		44 132	78,67
Total des produits d'exploitation (I)	7 706 068		9 423 168		-1 717 100	-18,21
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	178 892		423 346		-244 454	-57,73
Variations stocks	40 753		-80 814		101 567	167,01
Autres achats et charges externes	4 041 645		5 114 422		-1 072 777	-20,97
Aides financières	539 787		537 846		1 941	0,36
Impôts, taxes et versements assimilés	73 628		83 328		-9 700	-11,63
Salaires et traitements	1 487 803		2 368 239		-880 436	-37,17
Charges sociales	432 129		551 964		-119 835	-21,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	774 563		538 001		236 562	43,97
Dotations aux provisions	67 000		12 500		54 500	496,00
Report en fonds dédiés						
Autres charges	33 569		45 466		-11 867	-26,09
Total des charges d'exploitation (II)	7 669 799		9 614 298		-1 944 499	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	36 269		-191 130		227 399	118,98
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	7 814		21 527		-13 713	-63,69
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	7 814		21 527		-13 713	-63,69
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			5 000		-5 000	-100,00
Intérêts et charges assimilées	43 377		39 355		4 022	10,22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	43 377		44 355		-978	-2,19
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-35 562		-22 828		-12 734	-55,77

Stéphane Griffon et Associés

FFCK **COMPTE DE RÉSULTAT**
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	707	-213 959	214 666	100,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	7 713 882	9 444 895	-1 730 813	-18,32
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 713 175	9 658 854	-1 945 479	-20,13
EXCEDENT OU DEFICIT	707	-213 959	214 666	100,33

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS : Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES : Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole				
TOTAL				

Stéphane Griffon et Associés

6

Le Comité exécutif valide et arrête les comptes 2025 à l'unanimité.

2. Validation du projet de Budget prévisionnel 2026 pour présentation en

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2026 qui sera soumis à la validation du Conseil d'administration pour approbation de l'Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2026.

Conseil d'administration	BP 2025 approuvé le 12/04/2025			BP 2026 POUR VALIDATION COMEX du 24/02/2026		
	Charges 25	Produits 25	Solde 25	Charges 26	Produits 26	Solde 26
Direction Générale	296 965 €	18 000 €	- 278 965 €	306 345 €	21 000 €	- 285 345 €
11 Statutaire	131 645 €	-	- 131 645 €	126 500 €	- €	- 126 500 €
12 Relations internationales	17 500,00 €	18 000 €	500 €	14 000,00 €	21 000 €	7 000 €
13 Direction technique	147 820 €	-	- 147 820 €	165 845 €	- €	- 165 845 €
Direction Communication - Partenariat - Evénements	780 923 €	1 285 750 €	504 827 €	892 703 €	1 360 283 €	467 580 €
14 Communication	184 833 €	-	- 184 833 €	188 452 €	3 333 €	185 119 €
15 Partenariat	187 298 €	915 000 €	727 702 €	181 244 €	803 000 €	621 756 €
16 Evénements- Manifestations	408 792 €	370 750 €	- 38 042 €	523 008 €	553 950 €	30 942 €
Administration Financier et RH	1 096 982 €	163 708 €	- 933 274 €	1 092 022 €	159 557 €	- 932 466 €
21 DAF	1 043 484 €	163 708 €	- 879 776 €	1 074 473 €	159 557 €	- 914 916 €
22 Commissaire aux comptes - Expert comptable	53 498 €	- €	- 53 498 €	17 550 €	- €	- 17 550 €
Formation	198 782 €	205 850 €	7 068 €	188 990 €	196 523 €	7 533 €
71 Formation non professionnelle	35 644 €	45 700 €	10 056 €	41 741 €	68 900 €	27 159 €
72 Formation professionnelle	163 138 €	160 150 €	- 2 988 €	147 248 €	127 623 €	- 19 625 €
Branche FFCK sports loisirs	922 064 €	877 584 €	- 44 480 €	383 008 €	448 650 €	65 642 €
65 Centrale d'achat	856 080 €	847 584 €	- 8 496 €	302 772 €	348 650 €	45 878 €
66 Service d'aménagement territorial et développement	65 984 €	30 000 €	- 35 984 €	80 236 €	100 000 €	19 764 €
Développement et Relations Structures	760 753 €	2 047 980 €	1 287 228 €	925 933 €	2 103 043 €	1 177 110 €
61 Développement général	2 560 €	- €	- 2 560 €	49 314 €	- €	49 314 €
62 Accompagnement des structures	643 753 €	1 996 847 €	1 353 094 €	705 443 €	2 030 443 €	1 325 000 €
63 Paracanoë	-	-	-	107 491 €	47 600 €	- 59 891 €
64 Loisir et Tourisme	99 138 €	51 133 €	- 48 004 €	47 972 €	25 000 €	- 22 972 €
67 Réglementation et protection	15 302 €	- €	- 15 302 €	15 712 €	- €	15 712 €
Animation Sportive	453 049 €	225 144 €	- 227 905 €	578 857 €	394 620 €	- 184 237 €
51 Animation sportive nationale (service)	295 678 €	193 644 €	- 102 034 €	412 329 €	339 800 €	- 72 529 €
51 Projets des CNA	157 371 €	31 500 €	- 125 871 €	166 528 €	54 820 €	- 111 708 €
HN	262 500 €	156 000 €	- 106 500 €	483 208 €	390 195 €	- 93 013 €
52 à 55 EQF reconnues de haut niveau	243 000 €	153 000 €	- 90 000 €	305 170 €	246 486 €	- 58 684 €
55 EQF non reconnues de haut niveau	19 500 €	3 000 €	- 16 500 €	178 038 €	143 709 €	- 34 329 €
TOTAL DG / DCPE / DAG / Branche / Développement / Direction s	4 772 016 €	4 980 016 €	208 000 €	4 851 067 €	5 073 871 €	222 804 €
EQF olympiques et paralympique	3 142 800 €	2 934 800 €	- 208 000 €	3 557 849 €	3 335 045 €	- 222 804 €
31 Olympique et Paralympique général	1 336 837 €	980 050 €	- 356 787 €	1 548 099 €	3 300 158 €	1 752 059 €
32 EQF Olympique et Paralympique Course en ligne	487 000 €	514 000 €	27 000 €	648 199 €	8 333 €	639 866 €
33 EQF Olympique et Paralympique Stalom	1 043 963 €	1 132 250 €	88 287 €	923 081 €	6 620 €	- 916 461 €
34 EQF Olympique et Paralympique Paracanoë	246 500 €	280 000 €	33 500 €	397 420 €	19 933 €	377 487 €
41 ME 00 Surveillance médicale réglementaire (SMR)	28 500 €	28 500 €	- €	41 050 €	- €	41 050 €
TOTAL PPF / EOP oly - para	3 142 800 €	2 934 800 €	- 208 000 €	3 557 849 €	3 335 045 €	- 222 804 €
TOTAL	7 914 816 €	7 914 816 €	0 €	8 408 916 €	8 408 916 €	0 €

Le Comité Exécutif valide le projet de budget prévisionnel à l'unanimité.

3. Commissions statutaires – désignation des postes vacants

Dans le cadre de vacances de postes au sein de commissions statutaires, il est proposé au Comité Exécutif de valider les candidatures qui seront soumises à la validation du Conseil d'administration suivantes :

- Commission de surveillance électorale : Enzo BERTHELIN
- Commission disciplinaire de première instance : Romain VOILLEMOT
- Commission nationale des juges et arbitres : Sandra CASPARD CARISEY

Le Comité Exécutif valide les candidatures à la majorité absolue.

4. Formation – validation de la tarification des organes certificateurs

La FFCK, par l'intermédiaire de son organisme de formation (OF) certifié QUALIOP1, reçoit les demandes d'habilitations d'organismes de formation pour la mise en œuvre des CQP et CCP. Un rapide tour d'horizon avec des OF d'autres fédérations qui possèdent également cette délégation de l'OC sport pour décerner les habilitations à mettre en œuvre les formations CQP (pour la FFCK il s'agit des CQP CK, CQP raft et nage en eau vive, CCP en eau vive et CCP mer) nous situe dans la fourchette "très" basse des tarifications.

Dans ce cadre, deux points sont soumis à l'examen du Comité exécutif :

- Traitement **des demandes d'habilitation des OF extérieurs** pour dispenser les formations CQP raft (3 OF), CQP moniteur CKSP en eau calme, CCP eau vive et CCP mer (5 OF) Actuellement le tarif est de 200€ tous les 3 ans pour l'habilitation de 1 an, qui est reconduite 2 Ans, si le cahier des charges a été respecté la 1ere année (3 ans qui correspondent à la durée de validité des CQP édictée par France Compétence). Ce tarif

	<p>est de 0€ pour les demandes d'habilitation des CCP (qui sont considéré comme des diplômes par l'OC sport et France Compétence). Il est ainsi proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande d'habilitation à mettre en œuvre la formation au CQP accompagnateur raft et nage en eau vive ou CQP moniteur CK en eau calme : passage de 200€ à 300€. - Demande d'habilitation à mettre en œuvre la formation d'un CCP en eau vive : passage de 0€ à 100€. - Demande d'habilitation à mettre en œuvre la formation d'un CCP mer : passage de 0€ à 100€. <p>- Traitement des dossiers des candidats pour la présentation en jury national plénier avec la branche sport (OC Sport). Le traitement administratif et financier est lourd et les tarifs demandés ne sont pas en phase avec la charge de travail que cela représente. Il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un dossier/candidat au CQP CK ou CQP Raft : passage de 250€ à 300€. - Présentation d'un dossier/candidat au CCP eau vive : passage de 50€ à 100€. - Présentation d'un dossier/candidat au CCP mer : passage de 50€ à 100€. <p>Le Comité exécutif valide à l'unanimité les nouvelles tarifications de formation.</p>
<p>5. Sélections nominatives de l'Equipe de France de raft</p>	<p>Les propositions de sélections en Equipe de France de Raft sont soumises à l'approbation du Comité Exécutif.</p> <p>Le Comité Exécutif valide à l'unanimité les sélections nominatives en Equipe de France de raft. Elles sont publiées sur le site fédéral : Règles de sélections (onglet Raft)</p>
<p>6. Sélections nominatives de l'Equipe de France de wave ski</p>	<p>Les propositions de sélections en Equipe de France de Waveski Surfing sont soumises à l'approbation du Comité Exécutif.</p> <p>Le Comité Exécutif valide à l'unanimité les sélections nominatives en Equipe de France de Waveski Surfing. Elles sont publiées sur le site fédéral : Règles de sélections (onglet Waveski Surfing)</p>

SUJETS A DEVELOPPER	
<p>1. Points divers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence sur les assemblées régionales Les membres du Comité Exécutif font un point sur leur présence sur les assemblées générale régionales. • Situation du CRCK Val de Loire Le Comité exécutif note la démission à venir du son Président, Jean-Marie COTTA. • Ecriture exclusive Le Comité Exécutif demande qu'il soit cessé d'utiliser l'écriture inclusive dans les courriers, productions et communications fédérales. • Règles de sélection Le Directeur technique fait un bilan sur les modalités de validation des règles de sélection 2026.



- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Lancement de plan de développement <p>Les prochaines étapes sont présentées aux membres du Comité Exécutif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Finalisation du document qui sera publié sur le site internet via une liseuse.- Présentation du document aux équipes techniques.- Emailing CRCK, CDCK, Commissions et clubs.- Page dédiée sur le site internet- Communiqué de presse auprès de certains media
<ul style="list-style-type: none">• Proposition de tarification des adhésions et licences <p>L'avancement des travaux sur la ligne et la tarification des licences et des adhésions est présenté.</p> |
|--|---|

Fin de la réunion à 20h05

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

